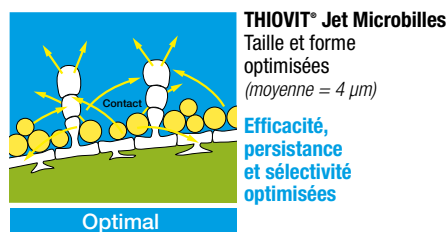
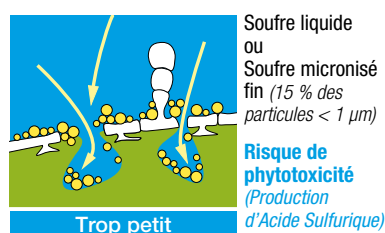
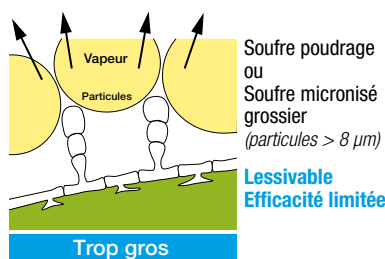




- **Composition :**
soufre micronisé 80 %.
- **Formulation :**
WG granulé à disperser dans l'eau (*granulé dispersable*).
- **DAR :** cf tableau Usages et préconisations d'emploi.
- **ZNT aquatique :**
5 mètres minimum.
- **DRE :** 6 heures.

EFFICACITÉ ET SÉLECTIVITÉ DES MICROBILLES



Préconisations des cultures, cibles et conditions d'emploi, se reporter à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr



LE SOUFRE DE RÉFÉRENCE

Un profil favorable...



- Solution de **biocontrôle** d'origine naturelle, **THIOVIT® Jet Microbilles** est utilisable en **Agriculture Biologique** selon la réglementation européenne et le NOP (National Organic Program).
- **THIOVIT® Jet Microbilles** est neutre vis-à-vis des auxiliaires : typhlodromes, hyménoptères, chrysopes....
- Utilisé dans de nombreux pays, il permet une commercialisation facilitée à l'exportation.

Une efficacité prouvée

- Il agit par contact et par vapeur sur le système respiratoire du champignon.
- Aucune souche résistante n'a jamais été détectée à ce jour.
- Sa formulation inégalée lui confère efficacité et sélectivité.

LES MICROBILLES : UNE FORMULATION INÉGALÉE

Une taille de particules optimisée

- Grâce à un procédé de micronisation spécifique, les microbilles de soufre contenues dans les granules dispersables ont une taille optimisée d'environ 4 µm.
- Libérées au contact de l'eau, elles présentent le meilleur rapport entre efficacité, persistance et sélectivité.

Confort et praticité

- Facile à doser (1 kg = 1 l), Thiovit® Jet Microbilles se remet très facilement en suspension même après un arrêt de pulvérisation.
- Il est utilisable en bas volume et compatible avec de nombreux produits.
- Il présente avant et après le traitement un meilleur confort d'utilisation : moins de poussières et un nettoyage facilité.



Vue en coupe d'un granulé



Microbilles vues au microscope électronique

AVANTAGES

- Solution de biocontrôle d'origine naturelle
- Utilisable en agriculture biologique.
- Efficacité multisite
→ non concerné par les résistances.
- Efficacité et sélectivité optimisées.
- Confort et facilité d'utilisation : **tous les avantages d'utilisation d'un liquide réunis dans la formulation microbille.**
- 1 kg **THIOVIT® Jet Microbilles** = 2 unités SO3 directement assimilable par les feuilles.

LES 5 REGLES D'OR POUR BIEN UTILISER THIOVIT® Jet Microbilles

- 1 Remplir la cuve au 2/3 d'eau , sous agitation constante.
- 2 Introduire **THIOVIT® Jet Microbilles** en premier dans la cuve et plutôt par le trou d'homme que par l'incorporateur. Introduire ensuite les autres produits liquide le cas échéant.
- 3 Procéder à l'application de la bouillie immédiatement après préparation et en maintenant l'agitation même en cas d'arrêt de pulvérisation.
- 4 Limiter le temps d'arrêt (ou de trajet entre 2 parcelles) à 30 mn au maximum.
- 5 Ne pas laisser sécher la bouillie dans les rampes et les buses en rinçant tout de suite à l'eau claire l'ensemble du pulvérisateur (filtres, rampes, buses, cuve) après chaque pulvérisation.

USAGES ET PRÉCONISATIONS D'EMPLOI

CULTURES AUTORISÉES	CIBLES	DOSES	NOMBRE APPLICATIONS	DAR
CÉRÉALES : blés, triticale, épeautre	Septoriose (<i>Septoria tritici</i>) Oïdium	Sur oïdium à la dose de 7 à 10 kg/ha au début d'attaque du champignon Sur Septoriose : A la dose de 2,5 à 3,5 kg/ha en association avec un fongicide efficace ou entre 7 et 10 kg/ha seul et applications avec un intervalle minimal de 21 jours, entre les stades BBCH 31 et BBCH 65. Se référer à l'étiquette pour les conditions d'application du produit.	2 max./an	3 jours
Orges	Oïdium			

Non Classé - EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 101 075 884 Euros.
RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

THIOVIT® JET MICROBILLES - AMM N° 2000018 - Composition : 80 % soufre micronisé - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres pour les usages sur vigne, houblon, pépinières et papayer et de 20 mètres pour les usages sur vergers et manguiers par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

® Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel
gratuits

syngenta®

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**